

Donneurs de sang. Assemblée générale de l'association vendredi 5 mai, à 19 h 30, à la salle des fêtes. A l'ordre du jour : comptes rendus moral et financier ; projets pour 2017 ; vote du tiers sortant et questions diverses. Réservation : 05 49 70 64 43.

► Mazières-en-Gâtine

8 Mai. A 9 h 45, rassemblement devant la salle socio-éducative, à Mazières ; à 10 heures, cérémonie au monument aux Morts. A 10 h 45, à Saint-Lin : rassemblement devant la mairie ; à 11 heures, messe ; à 12 heures, cérémonie au monument aux Morts. A 12 h 30, repas (tarif : 21 €). Réservations au 05 49 70 60 20.

► Saint-Lin

Agility. Le Club canin saint-linois organise un championnat régional sélectif pour la finale du championnat de France, dimanche 30 avril, de 8 heures à 18 heures, au terrain de sports. Entrée gratuite.

► Saint-Pardoux

8 Mai. Lundi 8 mai, 9 h 30. A 9 h 30, rassemblement des anciens d'Algérie UNC au monument aux Morts, allocution, dépôt de gerbes. A 10 heures, même cérémonial à Soutiers. A 10 h 45, messe à Saint-Lin, cérémonie au monument aux Morts à 12 heures. Banquet (21 € par personne). Inscription auprès de Jean Chadeyron. Réservation : 05 49 63 41 66.

► Vouhé

8 Mai. Lundi 8 mai. A 9 h 45, rassemblement à la mairie ; à 11 heures, messe à Saint-Lin suivi du banquet. Inscription au 05 49 70 60 20 ou 05 49 63 24 83.

La réunion du conseil municipal du jeudi 13 avril était largement dédiée aux votes des différents budgets communaux.

Olivier Roy, adjoint aux finances, a présenté les résultats en commençant par les comptes administratifs 2016 qui ont été approuvés par les élus, malgré trois abstentions. Le fonctionnement était réparti en 1 521 614, 61 € en dépenses et 1 682 533, 86 € en recettes. Les investissements ont été de 507 374, 28 € en dépenses et de 499 069, 45 € en recettes. Ont suivi les résultats des budgets économiques, cantine et transports scolaires, régie Mouton-Village, lotissement de la Grange et quartier Gaïa. Au déficit de recette pour la Maison

de santé, une brève discussion s'est engagée entre Bertrand Fillon et Adélaïde Biguet, première adjointe, sur « la conception de l'espace du bâtiment qui ne permet guère d'en optimiser la rentabilité ».

En ce qui concerne la régie Mouton-Village, Olivier Roy a fait état d'une recette moindre que celle attendue, en raison « d'une météo très défavorable tout au long de la saison qui n'encourageait pas à la visite du site ».

La fiscalité retenue pour 2017. Taxe d'habitation : 11,03 % ; foncier bâti : 20, 30 % ; non bâti : 35,85 %. En réaction à l'annonce de l'emprunt pour le compte investissement (250 000 €), Bertrand Fillon a exprimé son amertume devant le désengagement de l'Etat : « Les 150 000 € de perdus sur la dotation,

3 QUESTIONS A Jean-François Lhermite

« Une politique menée en concertation avec l

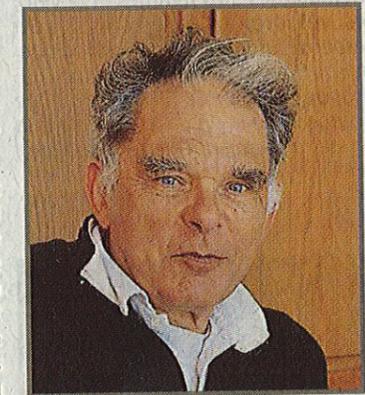
A mi-mandat, Jean-François Lhermite, maire de Saint-Germier, fait un premier bilan.

1 Quel bilan faites-vous des actions menées depuis 2014 ?

« On a fait, ou commencé, tout ce qu'on avait prévu. En ce qui concerne l'amélioration du cadre de vie, on a planté 3 ou 4 km de haies et on va en planter autant. On a réalisé la sécurisation du bourg et des hameaux, dont la pose d'une demi-douzaine de miroirs à des intersections qui étaient un peu casse-figure. On a poursuivi l'aménagement de l'étang communal avec l'installation de jeux d'enfants. On va poursuivre l'opération avec le réaménagement paysager et une première tranche de plantations. »

2 Le budget 2017 permettra-t-il de lancer les chantiers envisagés cette année ?

« Le budget, faut pas exagérer. Je le dis tout le temps : les charges



Jean-François Lhermite
maire de Saint-Germier.

de fonctionnement qui s'appuient sur un très fort bénévolat sont bien moindres pour une commune comme Saint-Germier que celles d'une commune plus importante. On arrive à faire travailler les adjoints, le maire, pour trois francs six sous. Le jour où on va les supprimer, il faudra embaucher du monde

MARDI 25 AV

JDSL13